

RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00161

Numéro SIREN : 521 258 954

Nom ou dénomination : 2L FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2018 sous le numéro de dépôt 3440

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartrie)  
53004 LAVAL CEDEX  
TEL: 02 43 59 70 80 - www.infogreffe.fr  
audience@greffe-tc-laval.fr / rcs@greffe-tc-laval.fr

## RECEPISSE DE DEPOT

2L FINANCES

Le Theil  
53810 Changé

V/REF :

N/REF : 2010 B 161 / 2018-A-3440

Le greffier du tribunal de commerce de Laval certifie qu'il a reçu le 30/03/2018, les actes suivants :

Ordonnance du président en date du 04/04/2018

- Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes jusqu'au 30/06/2018

Concernant la société

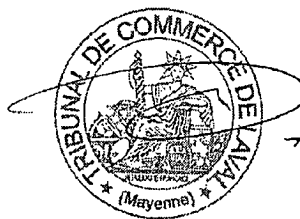
2L FINANCES  
Société par actions simplifiée  
Le Theil  
53810 Changé

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-3440 le 05/04/2018

R.C.S. LAVAL 521 258 954 (2010 B 161)

Fait à LAVAL le 05/04/2018,

Le Greffier



**ORDONNANCE**



Nous, Serge FAGUIER, Président du Tribunal de Commerce de LAVAL,  
Assisté de Maître Patrick GUICHAOUA, Greffier

Vu la requête, présentée par Mr LEROY Nicolas, agissant en qualité de Président de la société  
« 2L FINANCES », société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros, dont le siège  
social est fixé le Theil 53810 Changé, immatriculée au Rcs de Laval sous le n° 521258954

Vu les article L.227-9 et R.225-64 du Code de Commerce,

Autorisons le report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire :

Au plus tard le 30/06/2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice social clos au  
30/09/2017.

Fait à LAVAL, le 4/4/18

**Le Greffier**

**Patrick GUICHAOUA**

**Le Président**

**Serge FAGUIER**

**2L FINANCES**  
**Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros**  
**Siège social : Le Theil – rue Ferdinand BUISSON– 53810 CHANGE**  
**521 258 954 RCS LAVAL**

**REQUETE**  
**A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL**  
**DE COMMERCE DE LAVAL**

Reçu  
au Greffe du Tribunal de Commerce  
de LAVAL  
Le : 30 MARS 2018

Le soussigné Nicolas LEROY,

Agissant en qualité de Président de la société 2L FINANCES, société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, dont le siège social est Le Theil, Rue Ferdinand Buisson – 53810 CHANGE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 521 258 954 RCS LAVAL,

A l'honneur de vous exposer :

Que la société 2L FINANCES a, conformément à ses statuts, clôturé son dernier exercice social au 30 septembre 2017,

Que, conformément à l'article L. 227-9 du Code de commerce et à ses statuts, elle devrait réunir ses associés en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de statuer sur les comptes sociaux dans les six mois de cette date, sauf prorogation dudit délai par décision de justice,

Qu'elle se trouve dans l'impossibilité de le faire pour le motif suivant : Les comptes annuels de la société sont disponibles et notre commissaire aux comptes a commencé sa mission.. Notre priorité est orientée à plein temps sur la pérennité de notre groupe et nous ne pouvons accorder le temps nécessaire et trouver dans l'immédiat les disponibilités pour préparer tous les documents indispensables à la finalisation des éléments juridiques nécessaires pour notre assemblée générale annuelle et la finalisation de la mission de notre commissaire aux comptes. Nous focalisons toute notre énergie et notre temps au rétablissement de notre société et de ses filiales. Du fait de ce manque de disponibilité, la société 2L FINANCES souhaite proroger la date de l'assemblée générale annuelle.

C'est pourquoi le soussigné a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la société 2L FINANCES qu'il représente à bénéficier d'un délai supplémentaire de 3 mois pour réunir l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 2017, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 susvisé.

Fait à CHANGE  
Le 23 mars 2018

Le Président  
**Nicolas LEROY**  
**2L FINANCES**

SAS au capital de 10 000€  
« Le Theil – Rue Ferdinand Buisson – 53810 CHANGE »  
Tél : 02.43.53.30.12 – Fax : 02.43.49.04.14  
Siret : 521 258 954 00028